GROUPE VIII.

PRODUITS VIVANTS ET SPÉCIMENS D'ÉTABLISSEMENTS DE L'AGRICULTURE.

Grand prix

(Objet d'art de la valeur de 10 000 francs)[1].

Decrombecque. Sens. — Agriculteur. — France.

CLASSE 74.

SPÉCIMENS D'EXPLOITATIONS RURALES ET D'USINES AGRICOLES.

Grands prix.

S. M. l'Empereur d'Autriche. — Encouragements à l'agriculture. — Autriche.
Schattenmann. Bouxwiller. — Agriculteur. — France.
Fiévet. Masny. — Agriculteur. — France.
Ransomes et Sims. Ipswich. — Machines agricoles. Angleterre.
James et Frédérick Howard. Bedford. — Machines agricoles. — Angleterre.
C. H. Mac-Cormick. Chicago. — Machine à moissonner. — États-Unis.
Clément R. Markham. Londres. — Introduction de la culture du quinquina et création de grandes plantations de cette essence dans les Indes anglaises. — Angleterre.
Prince Alexandre Torlonia. Avezzano. — Desséchement du lac de Fucino. — Italie.

Médailles d'or avec objets d'art.

Hary. Oisy-le-Verger. — Agriculteur. — France.
Comte de Kergorlay. Canisy. — Agriculteur. France.
Walter et Wood. Hoock-Fallsis. — Machines à faucher. — États-Unis.
Smyth et Sons. Peasen-Hall. — Semoirs. — Angleterre.
Garrett et Sons. Leiston. — Machines agricoles. — Angleterre.
Champonnois. Paris. — Appareils de distillerie agricole. — France.
Meixmoron de Dombasles et Noël. Nancy. — Instruments aratoires. — France.
J. Pinet. Abilly. — Machines à battre et manéges. — France.
Gérard. Vierzon. — Machines à battre et locomobiles. — France.
Peltier jeune. Paris. — Machines et instruments agricoles. — France.

COOPÉRATEURS.

Chevandier de Valdrôme. Girey. — Sylviculteur et agriculteur. — France.
Chambre de commerce de Lille. — Création d'un marché de lin. Utilisation du coton d'Algérie et du china-grass. — France.
Eugène Tisserand. Paris. — Créations de domaines agricoles. — France.

Médailles d'or.

Vallerand. Moufflaye. — Charrues à défoncer. — France.
Damey. Dôle. — Machines agricoles. — France.
Marshall Sons et Cie. Gainsboroug. — Machines à battre et machines à vapeur. — Angleterre.
Picksley Sims et Cie. Leigh. — Machines agricoles. — Angleterre.

1. Nous avons envoyé à la gravure l'objet d'art du grand prix, exécuté par la maison Christofle. Ce dessin paraîtra dans notre dernière livraison.

Delahaye Tailleur. Liancourt. — Instruments aratoires. — France.
Gautreau. Dourdan. — Machines agricoles. — France.
Société des caves réunies de Roquefort. — Fabrication de fromages. — France.
Haussmann, père. Paris. — Silo conservateur pour le grain. — France.
Bertrand aîné. Béziers. — Viticulteur, producteur de vins naturels d'Espagne et de Portugal. — France.
Société d'agriculture de Hollande. — Ferme modèle de la Hollande méridionale. — Pays-Bas.
Del Prino. Alexandrie. — Magnanerie cellulaire. — Italie.
Sitger. Le Mans. — Machine à teiller le chanvre. — France.
Samain. Blois. — Pressoirs. — France.

SALLE DES ARMURIERS FRANÇAIS.

Mabille frères. Amboise. — Pressoirs. — France.
Moreau-Chaumier. Tours. — Instruments propres à la culture de la vigne. — France.
Fuselier. Saumur. — Égreneuse de trèfle. — France.
Bignon aîné. Theneuille. — Bouverie et cultures. — France.
De Saint-Romas. Paris. — Noria à siphon. — France.
Dr Raü. Carlsruhe. — Collection complète de charrues de tous les temps et de tous les pays. — Grand-Duché de Bade.
Prince Alexandre Morouzy-Sworechteano. Sworechta. — Élevage de la race mérinos et du cheval arabe; machines et distilleries agricoles. — Roumanie.

COOPÉRATEURS.

De Lapparent. Paris. — Procédé de conservation des bois. — France.

Dr Arenstein. Vienne. — Services rendus à l'agriculture. — Autriche.
Henry Bermont. — Travaux de desséchement du lac de Fucino. — Italie.
Blanchard et Château. Paris. — Désinfection des matières fécales et fabrication du phosphate ammoniaco-magnésien. — France.
Prince Barbou Stirbey. Bucharest. — Culture du mûrier et élevage du ver à soie. — Roumanie.
Vibranowski. — Travaux d'endiguement. — Russie.

CLASSE 75.

CHEVAUX, ANES, MULETS, ETC.

Grand prix.

S. M. l'Empereur de Russie. Amélioration de la race chevaline. — Russie.

Médailles d'or avec objets d'art.

Delaville. Bretteville-sur-Odon. — Etalons d'attelage et de trait. — France.
Marion. Blainville. — Étalons et juments d'attelage. — France.
Charlier. Paris. — Nouveau système de ferrure, dite ferrure périplantaire. — France.

Médailles d'or.

S. M. l'Empereur du Maroc. — Chevaux. — Maroc.
S. A. le vice-roi d'Égypte. — Anes et dromadaires. — Égypte.
S. A. le bey de Tunis. — Chevaux. — Tunis.
Castillon. Troarn. — Juments d'attelage. — France.
Baron de Fourment. Cercamp. — Étalons de trait et d'attelage. — France.
Prince Roman Damiens Sangouhcko. Saint-Pétersbourg. — Etalon de selle. — Russie.
Botkinn. Moscou. — Trotteur. — Russie.
Kouznetsoff. Vessoloe. — Trotteur. — Russie.
Werner. Muhlack. — Étalons et juments de la race de Trakehnen. — Prusse.
Turpaud. Puissec. — Baudet et ânesse de race mulassière. — France.
Mansoy. Paris. — Fabrication de fer à la mécanique. — France.

CLASSE 76.

BOEUFS, BUFFLES, ETC.

Hors concours.

Gouvernement de Belgique. — Mesures prises contre le typhus contagieux des bêtes à cornes. — Belgique.
Gouvernement de Suisse. — Mesures prises contre le typhus contagieux des bêtes à cornes. — Suisse.
Gouvernement de Bavière. — Mesures prises contre le typhus contagieux des bêtes à cornes. — Bavière.
Gouvernement de Prusse. — Mesures prises contre le typhus contagieux des bêtes à cornes. — Prusse.

Grand prix.

Bignon aîné. Theneuille. — Améliorations agricoles. — France.

Nous continuerons cette liste dans le prochain numéro.

Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

DE 1867

ILLUSTRÉE

PUBLICATION INTERNATIONALE AUTORISÉE PAR LA COMMISSION IMPÉRIALE

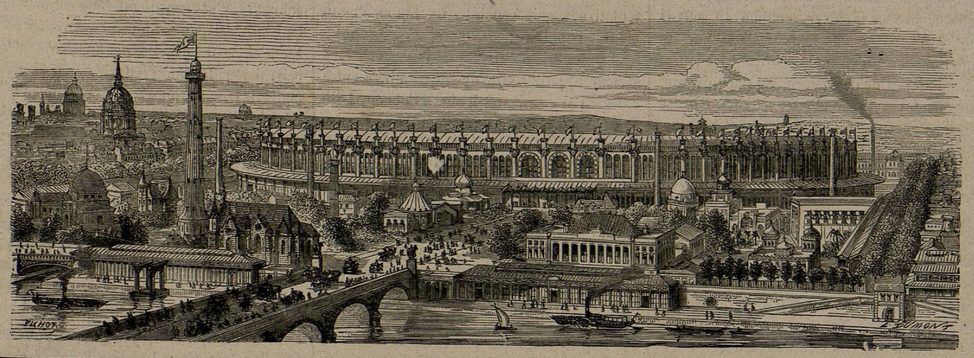

ÉDITEUR :
M. E. DENTU,
Concessionnaire du *Catalogue officiel*, éditeur de la Commission impériale.
Le premier volume, 488 pages, moitié texte, moitié gravures, est *en vente*.
15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les Départements.

60 Livraisons de 16 pages in-4°.
PRIX DE L'ABONNEMENT
Aux 60 livraisons pour toute la France. . . . . 30 fr. » c.
La Livraison . . . . . » 50
Par la poste . . . . . » 60
Pour l'étranger, les droits de poste en sus.
Bureaux d'abonnements : rue de Richelieu, 106.

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. F. DUCUING,
Membre du Jury international.
Le second volume, 488 pages, moitié texte, moitié gravures, sera terminé le 30 novembre.
L'ouvrage complet, 30 fr., Paris; 36 fr., Départements.

SOMMAIRE DE LA 56e LIVRAISON
Du 14 Novembre 1867.

I. *Richard Cobden* (1 grav.), par M. Michel Chevalier. — II. *Musée rétrospectif : L'Oratorio d'Alonzo Cano* (1 grav.), par M. J. Laurent-Lapp, et *Pendants d'Oreilles byzantin et mérovingien* (2 grav.), par M. Paul Bellet. — III. *L'Enfer humain* (1 grav.), par M. Fr. Ducuing. — IV. *Les Armes de Guerre* (1 grav.), par M. le comte de Castellane. — V. *Galerie des Machines* (suite) (2 grav.), par M. Ch. Boissay. — VI. *La Rue de Normandie* (1 grav.), par M. Olivier Merson. — VII. *Petits Métiers : les Dragées* et *les Filets* (2 grav.), par MM. Chirac et Aug. Poitevin. — VIII. *Le Piano de M. Kriegelstein* (1 grav.), par M. Prosper Poitevin. — IX. *La Gare du Champ de Mars* (1 grav.), par M. Fr. Ducuing. — X. *Les Omissions*, par M. Fr. Ducuing. — XI. *Liste de Médailles*. — 13 gravures.

Richard Cobden,

PAR M. MICHEL CHEVALIER.

Richard Cobden naquit dans une ferme, à Dunford, près de Midhurst, comté de Sussex, le 3 juin 1804, d'une famille de propriétaires; ancienne dans le pays. L'éducation que lui firent donner ses parents fut fort ordinaire. Plus tard, il se forma par l'étude, par d'abondantes lectures, choisies avec discernement, et par les voyages. Il avait naturellement l'esprit droit, une grande justesse de raisonnement, l'humeur libérale et une passion réfléchie pour l'équité qui, en politique, de nos jours, se traduit par l'égalité des individus dans l'État et la négation des priviléges. Il avait l'âme ouverte aux plus larges sympathies, ce qui l'aida fort à se dégager des préjugés exclusifs qu'on observe chez les patriotes dans tous les pays et qui, en Angleterre, ont une grande force. C'était un des points par lesquels il différait le plus de la majorité de ses concitoyens qui, en général, tiennent volontiers pour un axiome que ce qui est anglais est essentiellement supérieur à ce qui émane des autres peuples.

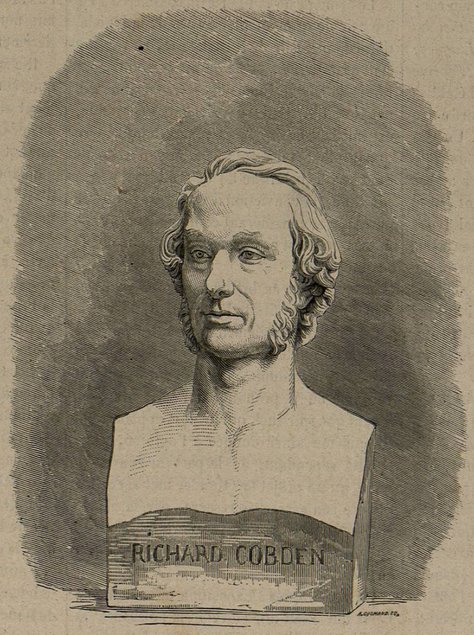

BUSTE DE RICHARD COBDEN, sculpture de M. Oliva.

Doué comme il l'était, pour que Richard Cobden devînt l'apôtre de la liberté du commerce, il ne fallait qu'une chose, qu'il se trouvât placé de manière à apercevoir les inconvénients qu'offrait le système restrictif des douanes et l'isolement dans lequel les différentes nations de l'Europe, l'Angleterre comme le reste, vivaient alors les unes par rapport aux autres, pour la satisfaction de leurs besoins et le développement de leur commerce. Le hasard ou la Providence pourvurent à ce qu'il en fût ainsi. Au lieu de se fixer sur le domaine paternel, Richard Cobden entra dans une maison de commerce à Londres où il se fit remarquer par son assiduité et son esprit des affaires; et de là, après quelques années, il alla se fixer dans la ville de Manchester, si im-

portante par ses manufactures presque toutes consacrées à la production des articles de coton. Il s'y établit comme chef d'une maison d'impression. Sur ce théâtre, il put observer les mauvais effets du système qualifié, on ne sait trop pourquoi, de protecteur, où l'on se propose de résoudre le problème insoluble de vendre aux étrangers sans leur acheter, comme si ceux-ci pouvaient payer nos marchandises par un autre moyen qu'en nous envoyant les leurs. La puissance de production déjà acquise aux manufactures de Manchester leur rendait nécessaire d'avoir des débouchés au dehors, surtout dans les temps où la consommation intérieure venait à languir. Or les étrangers, rebutés, mécontents de ce que l'Angleterre fermait son marché à leurs vins, à leurs céréales et même à leurs articles manufacturés, quoique le plus souvent elle y excellât, prenaient ou croyaient prendre leur revanche en excluant les produits des ateliers anglais. De là, de temps en temps, de cruelles épreuves pour la classe ouvrière de Manchester.

En outre, l'ouvrier de cette ville, comme de toute l'Angleterre, souffrait du haut prix qu'atteignaient fréquemment les céréales et le pain, par l'effet d'une législation faite dans l'intérêt des propriétaires fonciers parmi lesquels les familles aristocratiques de la Grande Bretagne occupent une large place.

La liberté commerciale se présentait donc comme offrant aux populations ouvrières le double avantage d'un travail plus assuré et du pain à meilleur marché. C'est ainsi qu'il se forma à Manchester, sous les auspices de la chambre de commerce, une association connue sous le nom de *Ligue pour l'abolition des lois sur les céréales* (*Anti-Corn-Law League*); qui, non contente de poursuivre la réforme indiquée par son nom, se proposait l'établissement du libre commerce en tout genre entre l'Angleterre et le reste du monde. Un des traits caractéristiques des doctrines de cette association, était de ne pas exiger des autres peuples la réciprocité, non-seulement parce que pour obtenir celle-ci il aurait fallu des négociations épineuses et lentes (on en avait déjà fait l'expérience), mais aussi parce que la liberté du commerce, même sans réciprocité, est avantageuse au pays qui la pratique, et qu'enfin, pour avoir la réciprocité, le meilleur procédé consiste non pas à la demander, mais à prêcher d'exemple.

La fondation de la Ligue date de 1838; il y avait alors huit ans que Richard Cobden était à Manchester, livré aux travaux de sa profession et faisant, de temps en temps, pour ses affaires, des voyages qui l'amenèrent, par exemple, en Russie et en Turquie. Il était alors membre de la chambre de commerce qui avait pour président M. Benjamin Smith avec lequel il a été uni d'une étroite amitié jusqu'à la fin de ses jours. Dès l'origine de l'entreprise, il se trouva l'associé de M. John Bright, autre manufacturier avec lequel il contracta une intimité qui s'est manifestée par une communauté d'efforts à jamais célèbre.

L'histoire de la Ligue fut une suite de combats, ou, pour mieux dire, de discours dans des réunions publiques, qui eurent aussitôt la vogue, parce que les orateurs qui s'y faisaient entendre avaient un talent égal à la force de leurs convictions et que leur tentative venait à point. La Ligue devint bientôt populaire; des personnes de toutes les classes lui apportèrent leurs souscriptions et leur appui. L'élite de ses membres entra dans le Parlement, où Richard Cobden, John Bright et quelques autres furent très-écoutés et acquirent une influence croissante. Enfin au mois de février 1846, le parti Tory, dont la masse était opposée à la réforme douanière, étant au pouvoir depuis quelques années déjà, en la personne de Robert Peel et de Wellington, le gouvernement vint proposer à la chambre des Communes de voter la réforme douanière et l'adoption de la liberté du commerce, tant Robert Peel avait été impressionné par les raisonnements de Cobden et de Bright, et tant Wellington qui, tout *duc de fer* (*iron duke*) qu'il était, ne laissait pas que d'observer le mouvement de l'opinion, avait reconnu à des signes certains qu'il fallait céder. Robert Peel, qui à l'origine avait été quelquefois amer, dans les discussions du Parlement, envers Richard Cobden, reconnut, le jour où il se déclara converti à la liberté du commerce, que l'adhésion de l'opinion publique à la nouvelle doctrine, était principalement l'ouvrage de Richard Cobden.

Le principe de la liberté du commerce a été à partir de ce moment, la base de la législation commerciale de l'Angleterre. Le résultat était grand, mais il ne devait pas entraîner immédiatement la conversion des autres peuples. L'Angleterre qui, dans l'ensemble, est mieux gouvernée et mieux administrée que la plupart des autres nations, n'a cependant pas le privilége de déterminer, par sa pratique, la conviction des autres, peut-être parce que se considérant comme faisant bande à part, elle est envisagée de même dans le monde.

A la suite de ce brillant et solide succès, Richard Cobden fit sur le continent un voyage où il fut personnellement accueilli avec une grande distinction. A Paris en particulier, la Société d'Économie Politique lui donna un banquet où il prononça un discours sage autant que spirituel, qui fut fort applaudi. De l'impulsion ainsi donnée à l'opinion, il ne résulta cependant, de la part du gouvernement, qu'un projet fort timide, mal accueilli, malgré son excessive réserve, par la majorité protectionniste de la chambre des Députés, et dont la révolution de 1848 empêcha la discussion.

En 1856, après l'Exposition universelle de Paris qui avait mis en relief la puissance et l'habileté de l'industrie française, le gouvernement impérial crut que le moment était opportun pour modifier profondément le tarif des douanes françaises qui était hérissé non-seulement de droits exorbitants, mais même de prohibitions absolues, en nombre indéfini, héritage de l'époque où la guerre était portée à la dernière violence entre la France et l'Angleterre. Ce dessein parfaitement raisonnable vint cependant échouer au Corps législatif. Deux ans après la formation de la Ligue en Angleterre, des manufacturiers français, persuadés que l'industrie nationale ne pourrait jamais supporter le choc de celle de l'Angleterre, avaient fondé une association dont le but était tout juste l'opposé, la perpétuité du système prohibitif. L'influence de cette association était fort grande, et ce fut elle qui fit échouer le projet du gouvernement. Il fallut même que celui-ci prît l'engagement, qui fut inséré au *Moniteur*, de ne rien faire pendant cinq ans à l'encontre des prohibitions.

Heureusement, il y avait dans la Constitution de l'Empire un article qui autorisait l'Empereur à faire les traités de commerce sans avoir à les soumettre à la sanction du Corps législatif. Celui qui écrit ces lignes, s'était lié avec Cobden dès 1846; il l'interrogea alors sur la question de savoir si l'Angleterre serait disposée à passer avec la France un traité de commerce dont la base serait, du côté de la France, la levée de toutes les prohibitions et leur remplacement par des droits modérés, et, du côté de l'Angleterre, une très-forte diminution des droits énormes dont elle frappait les vins de France, avec l'abandon des droits qui restaient sur un certain nombre de produits français et particulièrement sur les soieries.

Richard Cobden résista d'abord, alléguant que, sur le terrain où était placé le gouvernement anglais, il ne lui était pas possible de négocier un traité de commerce particulier avec une autre nation, quelle qu'elle fût. La correspondance ayant continué, Cobden changea d'avis, ayant compris que le traité de commerce entre les deux pays pourrait stipuler que les modifications consenties par l'Angleterre, à l'égard des vins et de certains produits manufacturés, serait applicable non à la France seule mais bien à tous les États indistinctement. Une fois ces bases convenues, je me rendis en Angleterre. Il devint possible d'aborder le gouvernement anglais et de lui faire officieusement la proposition d'un traité de commerce, sauf à obtenir ensuite l'agrément du gouvernement français. A cette époque, le Cabinet anglais, qui avait pour chef lord Palmerston, pour ministre des affaires étrangères lord John Russell et pour chancelier de l'échiquier, M. Gladstone, s'appuyait dans la chambre des Communes, sur une majorité numériquement faible, à laquelle Richard Cobden, John Bright et leurs amis de l'École de Manchester fournissaient un appoint indispensable.

Dans cette situation, Richard Cobden jouissait près du cabinet d'une grande influence dont il n'usait que pour le succès de ses principes. Il disposa favorablement pour un traité de commerce, entendu ainsi qu'il vient d'être dit, les trois ministres principaux que j'ai nommés plus haut. Puis il me ménagea une entrevue avec le chancelier de l'Échiquier pour cet objet. De cette entrevue où je déclarai à M. Gladstone que je n'avais aucune mission quelconque, directe ou indirecte du gouvernement impérial, mais que j'en espérais fort l'acquiescement, sortit un projet peu différent de l'acte que porte la date du 23 janvier 1860. C'était un samedi. Le lundi suivant, Richard Cobden et moi partions pour Paris. Le jeudi, nous fûmes l'un et l'autre, mais séparément, reçus à Saint-Cloud par l'Empereur, averti et préparé par M. Rouher pour qui commença alors le rôle si utile et si éclatant qu'il a rempli dans cette grande affaire. La négociation régulière s'ouvrit peu de jours après, enveloppée de mystère pourtant, dans le cabinet du ministre des affaires étrangères. M. Baroche avait par intérim ce portefeuille. Le traité fut terminé à la fin de décembre[1] et Richard Cobden le signa comme plénipotentiaire. Mais il restait à régler en détail le tarif des douanes françaises à l'égard duquel le traité ne portait qu'un maximum. Ce fut le travail de près d'une année pendant laquelle Richard Cobden et M. Rouher eurent de très-nombreuses conférences rendues fort laborieuses par les démarches des protectionnistes qui parurent un moment après avoir repris l'ascendant. La puissante dialectique de Richard Cobden ainsi que sa fermeté et la résolution en faveur des solutions libérales, dont M. Rouher ne se départit pas un moment, écartèrent enfin la plupart des obstacles, et de cette longue négociation sortirent deux conventions complémentaires du traité, l'une et l'autre excellentes pour le moment où elles étaient signées; elles portent les dates des 12 octobre et 16 novembre 1860.

(*Sera continué.*)

MICHEL CHEVALIER.

Nous donnerons dans la prochaine livraison la fin de l'important travail de notre cher et illustre maître, Michel Chevalier. Notre livre étant consacré à la gloire de l'économie politique, nous ne pouvions confier le soin de glorifier l'apôtre du libre échange qu'à l'économiste de France le plus brillant et le plus autorisé.

FR. DUCUING.

1. Il porte la date du 23 janvier 1860, à cause du temps qu'il fallut pour les détails de l'expédition et de la ratification.

II

MUSÉE RÉTROSPECTIF.

L'Oratorio d'Alonzo Cano.

Le peintre espagnol dont nous donnons aujourd'hui un tableau qu'on a pu admirer dans la *Galerie du travail*, était une des natures les plus heureusement douées du dix-septième siècle.

Les biographes l'ont souvent comparé à Michel-Ange, et il est certain qu'il était tri-plement artiste. Comme architecte, comme sculpteur, comme peintre il a légué à la postérité des œuvres de mérites différents, sans contredit, mais par l'ensemble de son œuvre il a donné les preuves d'une multiplicité d'aptitudes qui caractérisent les grands esprits.

Avec Michel-Ange il eut encore de commun une vie très-agitée et le goût des aventures; c'est là un sujet qu'il ne nous appartient pas d'aborder ici, et pour lequel nous renvoyons nos lecteurs à l'intéressante étude que M. Charles Blanc, dans son *Histoire des peintres*, a consacrée à l'artiste espagnol. Il nous suffira de dire qu'Alonzo Cano était né à Grenade, en 1601, et qu'il mourut à l'âge de soixante-seize ans.

Pendant le dix-septième siècle on admirait fort ses constructions; son style rond, bâtard, chargé de corniches et d'ornements lourds, se rapprochait de ce qui était alors à la mode, et de ce qui caractérise l'époque de Louis XIII.

Comme sculpteur il ne fit guère que des statuettes, et fouilla plus souvent le bois que le marbre; mais autant il sacrifiait au goût du jour dans ses conceptions architecturales, autant il savait être simple, délicat, élégant dans sa statuaire.

Le peintre était encore supérieur au sculpteur. A la fois de la vigueur comme Michel-Ange et de la douceur comme l'Albane ou de la grâce comme le Corrége, voilà quelles étaient les qualités de ce talent varié.

L'*Oratorio* a été achevé, comme nous l'apprend une inscription du cadre, en 1658, alors que Cano était dans la pleine maturité de son talent et à l'apogée de sa gloire. L'*Oratorio* est un pieux monument, une espèce d'ex-voto, placé par Cano dans une chapelle de Grenade, en mémoire d'un moine qui venait de mourir et qui, autrefois, l'avait retiré des mains de l'inquisition. L'artiste avait mauvaise tête, mais bon cœur; et il s'était souvenu du service éminent que lui avait rendu le P. Maino.

Le centre du monument est occupé par un tableau qui représente la *Madeleine*, agenouillée à l'entrée d'une grotte creusée dans le roc, dans une de ces solitudes austères où les bruits du monde n'ont pas même d'écho. Elle tient des deux mains une croix qu'elle contemple avec des yeux remplis de larmes. La conscience de ses péchés, l'espoir du pardon troublent la pénitente. A ses pieds est un livre entr'ouvert, posé sur une tête de mort; dans le haut voltigent trois chérubins qui assistent au repentir de la belle pécheresse et qui pourront en témoigner. Le tout est tenu dans une gamme très-douce; le coloris est plein d'unité et d'harmonie; le sentiment de la tendresse est celui qui résulte du premier coup d'œil.

Le tableau est placé dans un cadre richement orné, et soutenu lui-même par deux têtes de chérubins. Dans la partie supérieure du cadre se trouve un bas-relief rectangulaire, taillé dans une sorte d'albâtre, qu'en Espagne on appelle le marbre de Loja. Ce bas-relief représente l'ensevelissement du Christ. Le monument est couronné par la statuette de S. Antonin et par les figurines de quatre anges debout sur des tiges dorées. Au bas du cadre s'agenouillaient autrefois deux statuettes, que notre dessinateur a cru devoir reproduire, quoiqu'elles n'existent plus aujourd'hui, si ce n'est en fragments mutilés : la tête de la Vierge, le buste et les mains d'un moine.

Jusqu'en 1841, l'*Oratorio* resta dans la famille d'Alonzo Cano. Depuis, il est devenu la propriété d'un amateur français, M. Choquet.

C'est un spécimen glorieux de cet art espagnol que nous connaissons très-peu en France et que nous avons la prétention d'avoir résumé tout entier, quand nous avons prononcé les noms illustres de Velasquez, Ribera, Murillo et Zurbaran.

Alonzo Cano mérite une place à côté des maîtres, et si le goût des connaisseurs la lui a depuis longtemps accordée, nous espérons que l'*Exposition universelle* aura servi à lui faire rendre justice par le public.

J. LAURENT-LAPP.

Pendants d'oreilles byzantin et mérovingien.

Le Musée rétrospectif contient un certain nombre d'objets des périodes mérovingienne et carlovingienne, qui méritent d'être attentivement étudiés. Ce sont des fibules, des boucles d'oreilles, des pendants, des boucles de ceinturons, appartenant à divers musées de province, à diverses collections particulières; c'est encore l'épée mérovingienne du musée de Troyes; ce sont des calices en argent doré, des olifants ou trompes d'ivoire, parmi lesquels il faut surtout remarquer le cor de Roland, celui qui, selon la tradition, lui servit à la bataille de Roncevaux; c'est enfin la statue équestre de Charlemagne, en bronze doré.

Si l'on ne considérait ces objets qu'au point de vue de l'art et de la beauté, la désillusion serait grande, mais il faut se rendre compte des motifs qui ont fait adjoindre un